Résolution présentée par la délégation de São Tomé et Príncipe

THÈME : Droits Politiques et Sociaux

CONCERNE : Pour une vraie reconnaissance de la valeur du travail

L'Assemblée Générale,

Constatant que l'esclavage a engendré de profondes conséquences économiques, sociales, culturelles et psychologiques qui continuent aujourd'hui encore d'affecter les pays concernés,

Scandalisée que des millions de personnes en Afrique, en Amérique latine, en Asie et dans les Caraïbes ont été déplacées et exploitées, sans scrupules et gratuitement pendant des décennies,

Déplorant les mesures humanitaires actuellement mises en place dans les pays souffrant en ce moment des torts qui leurs ont été causés dans le cadre de l'esclavagisme,

Observant que tous les pays ayant été victime de l'esclavage sont étouffés par une dette considérable,

Révoltée par l'absence de reconnaissance de la valeur du travail fourni par les esclaves dans l'Histoire et jusqu'à aujourd'hui,

Décide de considérer la population d'un pays comme une ressource humaine mesurable en termes monétaires de ce pays;

- d'établir une dimension rétroactive de cette mesure qui permettrait aux pays dont la population a été déplacée comme esclave de bénéficier d'un remboursement déductible sur la dette de ces pays
- de convertir la notion d'esclavage en un contrat de travail rémunéré pour le pays d'origine et l'esclave

Le texte français fait foi.